

17^{ème} Conférence de la COPEAM

COMMISSION RADIO

Paris, 9 avril 2010

SCHEMA DE RESOLUTION

La réunion de la Commission Radio a été ouverte par son Président, M. Robert Kudelka. Les membres se sont notamment félicités du chemin parcouru, du travail et des résultats acquis depuis 3 ans, en insistant sur les rôles importants de Radio France et de la COPEAM.

En particulier, le Président a souligné l'élaboration d'une méthodologie de travail efficace et appropriée aux collaborations multiculturelles se traduisant notamment par l'organisation systématique d'ateliers d'échange et partage de savoir-faire. Les résultats de l'atelier expérimental autour de la coproduction « Ports Mythiques de la Méditerranée », organisé à Tunis, ont été décrits comme essentiels à la finalisation de la série, qui inclut 12 épisodes. L'expertise ainsi acquise par la Commission et les coproductions réalisées ont été définies comme exceptionnelles.

Le thème des droits relatifs aux séries radio coproduites dans le cadre de la COPEAM a donné lieu à une importante discussion portant sur les modalités à établir pour que les épisodes réalisés par les coproducteurs des séries peuvent être mis à disposition des membres radio de la COPEAM non coproducteurs de ces séries. A l'issue du débat, un vote a eu lieu sur deux questions : la première concernant le mandat à confier à la Présidence de la Commission Radio et au Secrétariat Général de la COPEAM pour la définition d'un cadre juridique formel pour les coproductions radio, une proposition qui a été votée à l'unanimité. La deuxième sur la cession des droits des séries radio passées et à venir coproduites dans le cadre de la COPEAM à tous les membres de la Commission, y compris aux Organismes non coproducteurs. Dans ce cas, 4 membres de la Commission des 9 organismes membres présents se sont exprimés en faveur, 1 membre s'est exprimé contre et 4 se sont abstenus.

La Commission Radio s'est félicitée de l'obtention, par un consortium de membres de la COPEAM dont le chef de file est la Radio Tunisienne, d'un cofinancement de la Fondation Anna Lindh en faveur du projet « Les Ondes pour la Méditerranée », ce qui a permis de financer la participation de 8 organismes radio – dont 4 externes au consortium - à la 1ère coproduction envisagée dans ce programme.

Le premier atelier tenu dans ce cadre en mars 2010 à Alger a donné de très bons résultats et fait naitre une dynamique de groupe prometteuse. Le deuxième et dernier atelier pour cette série aura lieu à Marrakech en mai et la série sera finalisée aux alentours de septembre 2010.

Les modalités de sélection de la 2^è série coproduite des OpM seront identiques : 4 places financées soumises à candidature. Le sujet sera choisi suite à un appel à propositions adressé aux membres.

Concernant Kantara, le premier atelier dans le cadre des OpM a validé la perspective de son évolution en magazine hebdomadaire d'information à 7 partenaires. La Radio Roumaine a exprimé son intérêt à rejoindre les coproducteurs de Kantara par des modalités à définir.

La Commission a pris acte de la création de la plate-forme multimédia www.copeam.tv et réfléchira à la manière de l'utiliser pour la radio. La Commission a entamé une discussion autour de l'intérêt et des modalités de création d'une web radio. La Fondation Hirondelle, Radio France, la Radio Tunisienne et le Secrétariat Général de la COPEAM en particulier travailleront sur une étude pour la prochaine réunion de la Commission Radio.

Enfin, la TRT a proposé d'accueillir une réunion de la Commission Radio en 2010 ou 2011. La prochaine réunion de la Commission aura lieu début octobre 2010, si possible dans les mêmes cadres et dates qu'un des ateliers prévus dans les OpM.



17th Conference of COPEAM

RADIO COMMISSION

Paris, 9th April 2010

RESOLUTION SCHEME

The meeting of the Radio Commission was opened by its President, Mr. Robert Kudelka. The members expressed their satisfaction concerning the progress made, the work and the results attained during the last 3 years, insisting on the important roles of Radio France and of COPEAM.

In particular, the President underlined the development of an efficient and appropriate methodology for multicultural collaborations specially consisting in the systematic organisation of workshops where to exchange and share know-how. The results of the experimental workshop on the "Mythical Harbours of the Mediterranean" coproduction, organised in Tunis, were described as key to achieve the series, which includes 12 episodes. The expertise acquired by the Commission and the realized co-productions have been considered as exceptional.

The matter of copyrights regarding the radio series co-produced in the framework of COPEAM led to an important debate on the conditions to be established in order to make available the co-produced series to COPEAM radio members not participating in such co-productions. At the end of the discussion, a vote took place on two issues: the first, voted unanimously, regarding the mandate given to the Presidency of the Radio Commission and to COPEAM General Secretariat to define a formal legal framework for radio co-productions. The second on the rights cession of past and future radio series co-produced in the framework of COPEAM to the Commission members, including non co-producing organisations. On this matter, 4 of 9 present members of the Commission voted favourably, 1 member voted against and 4 members abstained.

The Radio Commission rejoiced with the Anna Lindh Foundation co-financing obtained by a consortium of COPEAM members led by Radio Tunisienne in favour of the project "The waves for the Mediterranean", allowing to fund the participation of 8 radio organisations – 4 of which are not members of the consortium – in the 1st co-production considered in this programme.

The first workshop held in this framework in March 2010 in Algiers gave excellent results and initiated a promising group dynamics. The second and last workshop for this series will take place in May in Marrakech and the series should be achieved around September 2010.

The selection criteria for the 2nd WfM co-production will be similar: 4 funded participations will be subject to application. The topic will be chosen throughout a call for proposals addressed to members.

Concerning Kantara, the first workshop in the framework of WfM confirmed the perspective of its evolution towards a weekly information magazine with 7 partners. The Romanian Radio expressed its interest to join the co-producers of Kantara, in terms that have yet to be determined.

The Commission acknowledged the creation of the www.copeam.tv multimedia platform and will consider the way radios can use it. The Commission launched a discussion on the opportunity and conditions of creation of a web-radio. Fondation Hirondelle, Radio France, Radio Tunisienne and the General Secretariat of COPEAM will work on a preliminary study for the next meeting of the Radio Commission.

Finally, TRT proposed to host the next meeting of the Radio Commission in 2010 or 2011. The next meeting of the Commission will take place at the beginning of October 2010, possibly in the same date and framework of a workshop scheduled within the WfM.